



N o t e

au Président de la République

Construction de bâtiments administratifs

M. Lucien KROLL, architecte, avec qui vous vous êtes entretenu de la question de l'implantation des bâtiments administratifs que la Belgique se propose de construire à Kigali, souhaiterait, en vue de faciliter ses travaux ultérieurs, que vous confirmiez vos préférences au Gouvernement belge.

Un projet de lettre à cet effet est annexé à la présente note.



Kigali, le 2 décembre 1966.

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai l'honneur de vous confirmer que j'ai eu, il y a quelques jours, à l'occasion d'une visite des lieux, une conversation avec M. Lucien KROLL, envoyé en mission pour recueillir les informations nécessaires à l'implantation et à l'établissement des projets des deux bâtiments administratifs dont votre Gouvernement envisage la construction, à savoir la Présidence et le Ministère du Commerce, des Mines et de l'Industrie. Me fondant sur cet entretien et tenant compte aussi des autres contacts que M. KROLL a eus à Kigali, je pense qu'il serait désirable de mettre votre architecte en mesure d'étudier aussi un avant projet de l'ensemble administratif, infrastructures et équipements compris, dont les deux bâtiments dont il s'agit ferait partie, ainsi que, en esquisse, le plan de développement de la colline de Kacyiru sur laquelle cet ensemble serait installé.

Les besoins du pays en bâtiments administratifs pourraient ainsi être progressivement satisfaits dans le cadre d'un développement ordonné, rationnel, de l'agglomération de Kigali.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma haute considération.

NOTE

Monsieur l'Am^{ble} au Président de la République

J'ai l'honneur de vous confirmer que j'ai eu, il y a quelques jours, lors de ma visite des lieux, une conversation avec M. Lucien KROLL, envoyé en mission pour régler les affaires nécessaires à l'implantation des deux bâtiments administratifs que la Belgique se propose de construire à Kigali, souhaiterait, en vue de faciliter ses travaux ultérieurs, que vous confirmiez vos préférences au Gouvernement belge.

Un projet de lettre à cet effet est annexé à la présente note.

Kigali, le 2 décembre 1966.

Les besoins du pays en bâtiments administratifs pourraient ainsi être plus facilement satisfaits dans le cadre d'un développement, plus rationnel, de l'agglomération de Kigali.

Je vous prie d'agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma haute considération.

LETTRE A SOUMETTRE A LA SIGNATURE DE SON
EXCELLENCE LE PRESIDENT.

Après les contacts qu'à eus l'architecte Lucien Kroll, envoyé en mission pour recevoir les informations nécessaires à l'implantation et à l'établissement des projets des deux bâtiments envisagés par la Belgique, soit, le Ministère du Commerce, de l'Industrie et des Mines et la Présidence, nous suggérons que l'architecte en mission puisse étudier et nous présenter un avant-projet de l'ensemble administratif et un plan de développement de la colline de Kacyiru, comprenant les infrastructures, les équipements, les zones résidentielles, artisanales, commerçantes, etc, nécessaires à l'avenir.

De cette façon, nous pensons étendre l'agglomération de Kigali en évitant le gaspillage et en organisant dans un plan concerté et continu, tous les besoins des organismes nationaux et les implanter dans un quartier résidentiel cohérent.

Nous souhaitons également que le même architecte en mission puisse assurer à l'avenir l'unité de conception nécessaire à l'harmonie d'une réalisation échelonnée.

**LETTRE A SOUMETTRE A LA SIGNATURE DE SON
EXCELLENCE LE PRESIDENT.**

Après les contacts qu'à eus l'architecte Lucien Kroll, envoyé en mission pour recevoir les informations nécessaires à l'implantation et à l'établissement des projets des deux bâtiments envisagés par la Belgique, soit, le Ministère du Commerce, de l'Industrie et des Mines et la Présidence, nous suggérons que l'architecte en mission puisse étudier et nous présenter un avant-projet de l'ensemble administratif et un plan de développement de la colline de Kacyiru, comprenant les infrastructures, les équipements, les zones résidentielles, artisanales, commerçantes, etc. nécessaires à l'avenir.

De cette façon, nous pensons étendre l'agglomération de Kigali en évitant le gaspillage et en organisant dans un plan concerté et continu, tous les besoins des organismes nationaux et les implanter dans un quartier résidentiel cohérent.

Nous souhaitons également que le même architecte en mission puisse assurer à l'avenir l'unité de conception nécessaire à l'harmonie d'une réalisation échelonnée.

**LETTRE A SOUMETTRE A LA SIGNATURE DE SON
EXCELLENCE LE PRESIDENT.**

Après les contacts qu'a eus l'architecte Lucien Kroll, envoyé en mission pour recevoir les informations nécessaires à l'implantation et à l'établissement des projets des deux bâtiments envisagés par la Belgique, soit, le Ministère du Commerce, de l'Industrie et des Mines et la Présidence, nous suggérons que l'architecte en mission puisse étudier et nous présenter un avant-projet de l'ensemble administratif et un plan de développement de la colline de Kacyiru, comprenant les infrastructures, les équipements, les zones résidentielles, artisanales, commerçantes, etc, nécessaires à l'avenir.

De cette façon, nous pensons étendre l'agglomération de Kigali en évitant le gaspillage et en organisant dans un plan concerté et continu, tous les besoins des organismes nationaux et les implanter dans un quartier résidentiel cohérent.

Nous souhaitons également que le même architecte en mission puisse assurer à l'avenir l'unité de conception nécessaire à l'harmonie d'une réalisation échelonnée.

**LETTRE A SOUMETTRE A LA SIGNATURE DE SON
EXCELLENCE LE PRESIDENT.**

Après les contacts qu'a eus l'architecte Lucien Kroll, envoyé en mission pour recevoir les informations nécessaires à l'implantation et à l'établissement des projets des deux bâtiments envisagés par la Belgique, soit, le Ministère du Commerce, de l'Industrie et des Mines et la Présidence, nous suggérons que l'architecte en mission puisse étudier et nous présenter un avant-projet de l'ensemble administratif et un plan de développement de la colline de Kacyru, comprenant les infrastructures, les équipements, les zones résidentielles, artisanales, commerçantes, etc, nécessaires à l'avenir.

De cette façon, nous pensons étendre l'agglomération de Kigali en évitant le gaspillage et en organisant dans un plan concerté et continu, tous les besoins des organismes nationaux et les implanter dans un quartier résidentiel cohérent.

Nous souhaitons également que le même architecte en mission puisse assurer à l'avenir l'unité de conception nécessaire à l'harmonie d'une réalisation échelonnée.